

Nombre de membres : L'an deux mil dix-huit, le quatorze mai à 19 heures 30, les membres du Conseil Municipal de Beauregard-Vendon dûment convoqués le 06 mai se sont réunis en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. Yannick DREVET, Maire.

En exercice : 15

Présents : 12

Votants : 14

Etaient présents : Mesdames Christine CLÉMENT, Anne-Marie ESTEVE, Laetitia GAY, Marie-Henriette HUGUET, Sylvie NISSE, Marie-Anne NONY, Messieurs Yannick DREVET, Denis FOURNIAT, Jean-Michel GALTIER, Gilles GARDELLE, Denis GEORGES, Daniel KREMER.

Excusée : Madame Virginie ONZON (a donné procuration de vote à monsieur Yannick DREVET), messieurs Jacques ANDRÉ, Jean-Claude BOURBONNAIS (a donné procuration de vote à monsieur Denis GEORGES),

Secrétaire de séance : Madame Laetitia GAY.

D20180514-01 Bail salon de coiffure – transfert de locataire au 02/05/2018

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'un bail commercial a été signé avec la sarl « Cristal Coiff » pour le local salon de coiffure. Il a effet du 01/09/2010 au 31/08/2019.

Il informe que la sarl « Cristal Coiff », par acte sous seing privé du 02/05/2018, a vendu son fonds de commerce à la sarl « Inifity Coiffure », représentée par madame Magali BRUNET SZCZUPACK.

La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 02/05/2018. A compter de cette date le bail est transféré de plein droit au nouveau détenteur du fonds de commerce.

Après en avoir délibéré, le **Conseil Municipal**, à l'unanimité,

- **Prend acte** du changement de locataire du local commercial « salon de coiffure » sis place du 8 mai 1945 à Beauregard-Vendon, et qu'à compter du 02/05/2018 la sarl «Infinity Coiffure» devra s'acquitter du loyer
- **décide** de la remise gracieuse du loyer à la sarl «Cristal Coiff» pour le 01/05/2018.

D20180514-02 Subvention exceptionnelle Société de chasse de Beauregard-Vendon

Monsieur le Maire expose à l'assemblée municipale le service rendu à la Commune par la société de chasse de Beauregard-Vendon, dans le cadre de la lutte contre les ragondins.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

- Décide de verser 200 euros à l'association communale « Société de Chasse de Beauregard-Vendon » pour service rendu à la commune dans le cadre de la lutte contre les nuisibles (compte 6574).

D20180514-03 Demande subvention soutien à l'investissement public local 2018 pour la mise aux normes et sécurisation des équipements publics

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal l'avant-projet concernant les travaux d'équipement du local « traiteur » de la Maison des Associations (Etablissement Recevant du Public) d'une hotte aspirante à installer au-dessus du piano à gaz, pour satisfaire aux normes de sécurité.

Cette dépense pourrait s'inscrire dans la nouvelle priorité « mise aux normes et sécurisation des équipements publics » du financement de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local 2018.

Il présente le plan de financement prévisionnel qui s'établit comme suit :

- | | |
|---------------------------------|------------|
| • Investissement HT avec option | 2 097,80 € |
| • Subventions 80 % | 1 678,24 € |
| • Autofinancement communal | 419,56 € |

Monsieur le Maire propose alors de solliciter une subvention au titre du soutien à l'investissement public local 2018 et présente le dossier de demande de subvention établi à ce niveau.

Après en avoir délibéré, le **Conseil Municipal**, à l'unanimité,

- **Approuve** l'avant-projet concernant les travaux de mise aux normes et sécurisation des équipements publics
- **Approuve** le plan de financement prévisionnel tel qu'indiqué ci-dessus,
- **Sollicite** une subvention au titre du soutien à l'investissement public local 2018 et approuve le dossier de demande de subvention établi à ce niveau,
- **Donne** tout pouvoir à Monsieur le Maire pour assurer l'exécution des présentes décisions et déposer le dossier de demande de subvention auprès de la Préfecture.